



LA SEMAINE JURIDIQUE - ENTREPRISE ET AFFAIRES (JCP E)



Titre

La Semaine juridique - Entreprise et affaires (JCP E)

Auteur(s)

CARILLON Philippe (Directeur de la publication)

SORDET Caroline (Directrice éditoriale)

D'EVRY Marie-Astrid (Directrice de rédaction)

Date

1959: (création) La Semaine juridique Édition Commerce et industrie

1998: La Semaine juridique Entreprise et affaires

Éditeur(s)

LexisNexis - JurisClasseur

Support

Base de données en ligne

Papier

Type de document

Revue

Périodicité

Hebdomadaire

Source du droit

Jurisprudence - Doctrine

Législation - Doctrine

Législation - Jurisprudence

Domaines du droit

Finances publiques - Droit fiscal

Droit commercial - Droit des affaires

Droit social et du travail

Contenu

Vue d'ensemble de l'actualité du droit des affaires, du droit social et de la fiscalité :

"Sélection des textes essentiels, instructions de l'administration fiscale et circulaires du ministère de l'emploi, études pratiques, chroniques thématiques, jurisprudence commentée, conseils pratiques, détails des indices..."

Des études sont effectuées pour approfondir une problématique donnée, de jurisprudences commentées, de formules, de conseils et de chroniques lesquelles font le point de la jurisprudence sur un thème précis.

Type de classement

Classement méthodique.

- Rubrique liminaire "Échos de la pratique" ("3 questions", "en mouvement", "focus", "agenda", "à lire", "chiffre de la semaine", "indices et taux", "brève")

suivie de deux parties :

- Actualités
- Études et commentaires

Les deux parties sont classées par matière : droit des affaires, droit social, droit fiscal.

Clefs d'utilisation

Dans chaque numéro :

- Sommaire succinct en couverture
- Sommaire détaillé
- Liste des auteurs
- Index alphabétique de mots clés

Tables annuelles :

- Table des auteurs
- Table des aperçus rapides, entretiens, études, chroniques, conseils et formules
- Table alphabétique générale
- Table chronologique de jurisprudence
- Table chronologique de doctrine administrative
- Table chronologique des textes

Dans la rubrique actualités, la numérotation des éléments est continue et commence au n° 1.

La numérotation des autres éléments est également continue et commence au n° 1000. Le chiffre en italique correspond au n° de la revue.

Notes

Historique des titres de revue :

1959 -1983 : Semaine juridique, édition Commerce et industrie

1983 -1997 : Semaine juridique , cahiers de droit de l'entreprise, édition entreprise

1998 - 2005 : la semaine juridique , entreprise et affaires et a pour supplément "Semaine juridique entreprise et affaires : juris-classeur périodique. Cahiers de droit de l'entreprise"

Depuis 2006, la revue cahiers de droit de l'entreprise (CDE) n'est plus considérée comme un supplément de la Semaine juridique.

2006 - ... La Semaine juridique entreprise et affaires.

Variantes de titre :

JCP Entreprise et affaires / JCP E

Publication disponible sous un autre format :

- Base de données en ligne par abonnement sur le site de l'éditeur LexisNexis JurisClasseur : articles en texte intégral de la revue depuis janvier 1995. Il est possible d'acheter la version numérique des numéros depuis 2008.

- La revue est également accessible sur tablette et smartphone avec l'application «Lexis® Kiosque».

Fiche documentaire réalisée par Lucienne DEDIEU-URIOS (Bibliothèques de l'université de Toulouse 1 Capitole), mise à jour par Eric KITTIRATH (SCD Paris1 Panthéon-Sorbonne).

Liens

<http://www.lexisnexis.fr> (accessible par abonnement via votre bibliothèque)


Date de création

03-05-2016

Date de mise à jour

07-09-2022

Conditions d'utilisation

Les fiches issues des "Ressources documentaires" et des "Ressources pédagogiques" du Jurisguide sont sous [contrat Creative Commons](#) 

Vous êtes libres :

- de reproduire, distribuer et communiquer cette création au public
- de modifier cette création

selon les conditions suivantes :

Paternité

Vous devez citer le nom de l'auteur original de la manière indiquée par l'auteur de l'oeuvre ou le titulaire des droits qui vous confère cette autorisation (mais pas d'une manière qui suggérerait qu'ils vous soutiennent ou approuvent votre utilisation de l'oeuvre).

Pas d'utilisation commerciale

Vous n'avez pas le droit d'utiliser cette création à des fins commerciales.

Partage des conditions à l'identique

Si vous modifiez, transformez ou adaptez cette création, vous n'avez le droit de distribuer la création qui en résulte que sous un contrat identique à celui-ci.

Ce qui précède n'affecte en rien vos droits en tant qu'utilisateur (exceptions au droit d'auteur : copies réservées à l'usage du copiste, courtes citations, parodie...)

Pour la version intégrale du contrat : voir le [code juridique Creative commons](#).